

après le 15 juillet prochain, admireront et loueront l'apostolique parole et le zèle averti qui ne se lassent point à magnifier le très saint et très divin Sacrement de l'autel.

AUBERT DU LAC.

TEMPÉRANCE

La Commission des Licences du Manitoba vient de refuser le renouvellement de leur permis de vente de boissons enivrantes à vingt-neuf buvettes de Winnipeg. Cela, parce que ces établissements ne satisfaisaient pas aux exigences de la loi des licences.

On dit que le nouveau gouvernement du Manitoba compte poursuivre par toute la province ce nécessaire travail d'émondage et qu'il est bien résolu à faire disparaître toutes les buvettes qui se mettent au large avec les obligations que la loi leur impose.

Voilà une politique de bon sens.

Dans la lutte contre l'alcool, la part des pouvoirs publics ne consiste pas seulement à édicter des règlements sévères ; elle est surtout dans la surveillance rigoureuse qui empêche la transgression des lois existantes.

*La Liberté* invite le gouvernement Norris à continuer le bon travail qu'il a commencé, la semaine dernière, à Winnipeg. « Si son attitude, écrit notre confrère, doit attirer au gouvernement « les haines et les colères de ceux qui vivent du trafic malhonnête « de l'alcool, de ceux qui, par ce terrible fléau, minent la force « vitale d'une nation, elle lui vaudra, d'un autre côté, l'appui et « l'encouragement de ceux qui ont à cœur le bien général de « cette province et la prospérité et le pain des familles. »

Voilà bien, en effet, la façon dont il convient d'envisager cette question de la lutte contre l'intempérance.

Les gouvernants qui la font devraient ne rencontrer qu'une seule espèce d'adversaires : les buvetiers dont ils dérangent les petits calculs. Tous ceux, au contraire, qui regardent la buvette comme l'ennemi de la prospérité et de l'honneur d'un peuple devraient mettre toutes leurs forces à seconder les efforts que tentent, pour la faire disparaître, les chefs de n'importe lequel parti politique.

La cause de la tempérance n'est rien moins, en effet, qu'une cause nationale, pour ne pas dire, une cause humaine.

AUBERT DU LAC.